



SÉJOUR PÉDAGOGIQUE ET GÉOLOGIQUE EN AUVERGNE 2019

NOM : PRENOM : CLASSE :

Encadrement : Personnels du collège Jean Racine et
accompagnateurs en montagne brevet d'état.

Pour toutes les classes de 5^{ème} :

DÉPART : Le lundi 20 mai 2019 à 6h30.

→Rendez-vous au gymnase Louvrier à 6h10.

→Chaque élève devra avoir son pique- nique dans son sac à dos.

ROUTE POUR L'AUVERGNE :

Gîte Clair Matin

Place de l'église

63230 SAINT OURS LES ROCHES.

RETOUR : Le vendredi 24 mai 2019 vers 20h30.

→Rendez-vous au gymnase Louvrier vers 20h30.

Collège Jean Racine
75 Place du Champ Roi à ALENCON
Année scolaire 2018-2019

Tel : 02.33.80.64.20.

Adresse du site internet :

<http://racine.etab.ac-caen.fr/>



LES OBJECTIFS DU SÉJOUR

Les « SVT » :

- Les différents types de volcanismes.
- Les séismes.
- Les risques géologiques.
- Le mouvement des plaques lithosphériques.
- La formation du système solaire et son organisation.
- Le lien entre l'Histoire de la Terre et les événements géologiques.
- Le fonctionnement des écosystèmes et relations interspécifiques.
- Les impacts de l'Homme à différentes échelles sur les écosystèmes.
- Les mesures de prévention, de protection des écosystèmes.

« Vivre ensemble » :

- Apprendre à accepter l'autre avec ses différences, à partager des moments de vie collective.
- Adopter un comportement civique et solidaire à travers une expérience de vie en collectivité (tolérance, respect de soi, des autres, respect des biens, hygiène, sécurité, organisation...).
- Développer des compétences sociales entre les élèves mais aussi entre les élèves et les adultes.



« Apprendre autrement » :

- Apprendre d'une autre manière dans un milieu différent de celui du collège.
- Découvrir et appréhender un nouveau milieu.
- Développer l'autonomie et l'esprit d'initiative.
- Parfaire des compétences physiques, méthodologiques et techniques.

LE PROGRAMME DU SÉJOUR

JOUR 1 : Lundi 20 mai



- Matin : Voyage en car.
- Après-midi : Petite randonnée de 2,5km au Puy de la Vache (1 167 m) ou Lassolas (1 187 m) et visite d'une carrière de lave.

JOUR 2 : Mardi 21 mai

- Sur toute la journée : Grande randonnée de 10km avec découverte du Puy de Dôme (1465 m) et du Puy de Pariou (1209 m).



JOUR 3 : Mercredi 22 mai



- Sur toute la journée : Grande randonnée de 10km avec découverte du Puy de Sancy (1886 m) et visite de la réserve naturelle nationale de Chaudefour.

JOUR 4 : Jeudi 23 mai

Journée au parc VULCANIA :

- Matin : Visite guidée (1h15) et atelier pédagogique.
- Après-midi : Visite libre du parc.

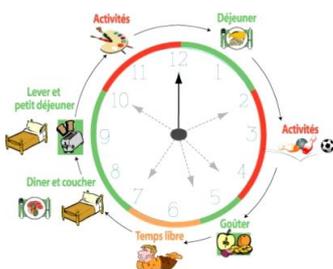


JOUR 5 : Vendredi 24 mai



- Matin : Découverte à travers une visite guidée le Puy de Lemptégy, volcan à ciel ouvert.
- Après-midi : Voyage retour en bus.

DÉROULEMENT D'UNE JOURNÉE TYPE



7h30 - 7h45 : Lever

8h - 8h30 : Petit déjeuner

8h30 - 8h45 : Préparation pour le départ en activité / sortie

9h00 : Départ en sortie / trajet en bus.

9h - 12h : Sortie sur le terrain / activité.

12h - 13h : Pique-nique et détente.

13h - 17h30 : Sortie sur le terrain : poursuite de la journée.

17h30 : Retour au gîte / trajet en bus.

17h30 - 19h : Temps libre, douche, détente.

19h - 20h : Dîner.

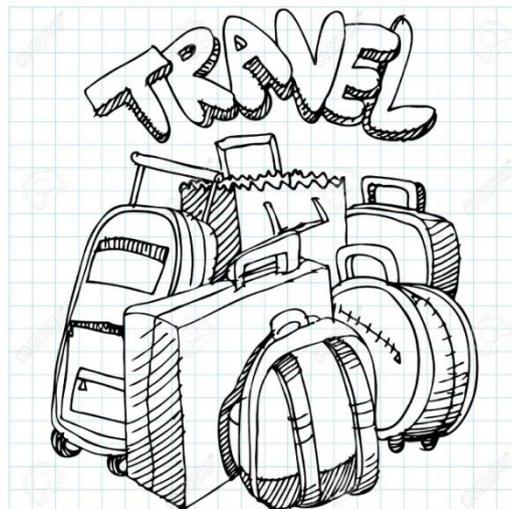
20h - 21h45 : Veillée.

22h : Coucher.

TROUSSEAU DE L'ÉLÈVE

Pour les sorties, prévoir sur la semaine :

- 5 / 6 tee-shirts.
- 5 / 6 slips ou culottes.
- 5 / 6 paires de chaussettes.
- 2 / 3 pulls chauds.
- 2 / 3 pantalons.
- 2 shorts.
- 1 survêtement.
- 1 Blouson.
- 1 k-way imperméable.
- Chaussures de marche (de préférence montantes) (éviter les chaussures neuves à cause du risque de formation d'ampoules lors des randonnées).
- 1 paire de basket « type running ».
- 1 casquette.
- 1 paire de lunettes de soleil.
- 1 tube de crème solaire.
- 1 sac à dos pour les sorties.
- 1 gourde de 1L minimum (l'idéal est d'avoir 2 l d'eau sur soi).
- 1 pochette rigide avec un cahier de brouillon ou des feuilles + ce carnet de voyage.
- 1 petite trousse avec crayons à papier + gomme + stylos (4 couleurs) + quelques crayons de couleur.



→ Liste des éléments avoir sur soi obligatoirement lors des sorties dans son sac à dos :

- 1 gourde de 1L minimum (l'idéal est d'avoir 2L d'eau sur soi).
- 1 pochette rigide avec un cahier de brouillon ou des feuilles + crayons à papier + gomme.
- La fiche « consignes » (donnée au début du séjour) pour réaliser le travail en SVT.
- 1 casquette.
- 1 paire de lunettes de soleil.
- 1 tube de crème solaire.
- 1 pull chaud.
- 1 k-way imperméable.
- 1 pique-nique (fourni par le gîte sauf le lundi du départ).

TROUSSEAU DE L'ÉLÈVE (SUITE...)

Pour la soirée et à l'intérieur du gîte, prévoir :

- 1 pyjama.
- 1 paire de chaussons.
- 1 serviette de table.
- 2 tenues pour rester à l'intérieur du gîte.



Trousse de toilette, prévoir :

- 1 brosse à dents.
- 1 dentifrice.
- 1 gant de toilette.
- 1 serviette.
- 1 savon ou un gel douche.
- 1 shampoing.
- 1 brosse ou un peigne.



Divers :

- Jeux de sociétés ou petits jeux de poche.
- Livres ou magazines.



En cas de traitement médicaux :

Fournir les médicaments et les ordonnances à l'enseignant à l'arrivée au gîte.

Si des élèves sont énurétiques, mettre un pyjama supplémentaire et des protections si nécessaires.

→ ATTENTION : Nous vous conseillons de ne pas confier à votre enfant de l'argent ou des objets de valeur. Le collège ne pourra pas être tenu responsable en cas de dégradation ou de vol.

Les consoles de jeux sont interdites.

CONTRAT DE VIE

→ **ATTENTION** : Le règlement intérieur du collège reste en vigueur et s'applique pendant le séjour. Tout manquement grave entraînera l'exclusion de l'élève que le responsable légal sera tenu de venir chercher.

En plus des **consignes spécifiques au séjour** (elles seront données aux élèves dès leur arrivée), nous serons attentifs à ce que les élèves se conforment **aux règles** suivantes :

Dans le gîte :

- **Respecter** les lieux et le matériel.
- Respecter et **être poli** avec ses camarades, le personnel encadrant et autres personnes du gîte.
- Porter des **chaussons** à l'intérieur du gîte.
- Se déplacer dans le **calme**.
- Les téléphones portables, tablettes, baladeurs ou tout autre **objet connecté sont interdits à partir de 19H**.

Dans la chambre :

- Être **calme** et ne pas déranger les autres.
- Il y aura un responsable, pour chaque chambre, autorisé, en cas de problèmes, à se déplacer dans les couloirs pour avertir un adulte.
- **Faire son lit** le matin.
- **Aérer la chambre** le matin et la nettoyer.
- A l'arrivée dans la chambre, vérifier que tout fonctionne et que **rien n'est abîmé**. Si c'est le cas, le responsable de chambre le signalera à un encadrant.
- A la fin du séjour, les élèves seront responsables du **nettoyage de leur chambre**. Ils devront aussi retirer les draps sales (drap housse, housse de couette et taie d'oreiller à déposer pliés au pied du lit).

Hygiène et santé :

- Les **sanitaires** (toilettes, douches) doivent **rester propres**.
- Prendre une **douche après les activités entre 17h et 19h**.
- Si votre enfant a un traitement médical ou des médicaments, il devra remettre les médicaments, accompagnés de l'ordonnance, au personnel encadrant dès son arrivée au gîte.

Les repas :

- Chaque élève doit avoir sa **serviette de table** lors des repas.
- A la fin de chaque repas, l'élève **débarrasse son plateau et élabore le tri des déchets** (une poubelle pour les plastiques, une pour le compost (uniquement fruits, légumes)).
- Au cours du séjour, des groupes seront constitués pour accomplir des tâches selon un planning défini (comme faire le ménage après les repas).

CONTRAT DE VIE (SUITE...)

Lors des sorties :

- **Ecouter** attentivement les intervenants.
- Prendre des notes afin de **réaliser le travail demandé**.
- **Respecter les règles de sécurité** annoncées par les encadrants.
- Respecter et **être poli** avec toutes les personnes.
- Respecter l'environnement.
- **Ne pas courir** sur les sentiers où dans les différents lieux publics.

L'utilisation du téléphone portable :

- Tous les objets connectés doivent posséder au dos de l'appareil une **étiquette avec nom, prénom et classe** de l'élève.
- Lors des sorties, le **téléphone sert exclusivement d'objet photographique** (il est interdit d'envoyer des messages, de faire des jeux, d'aller sur internet ou d'utiliser les réseaux sociaux...).
- De retour au gîte, les élèves pourront appeler leurs parents ou leur responsable légal.
- Les élèves devront remettre leur **portable et autres objets connectés (baladeur, tablette...) éteints et protégés** (étui au nom et prénom de l'élève) **au personnel encadrant avant le dîner** pour être placés sous clés. Ils récupéreront ces objets au moment du départ en sortie le lendemain matin.
- Si l'élève ne respecte pas ces règles, le **téléphone sera confisqué** pour le reste du séjour et il sera remis à l'élève entre 18h et 19h afin que l'élève appelle ses parents ou son responsable légal uniquement.
- Toute utilisation non raisonnée et inappropriée du téléphone et des réseaux sociaux fera l'objet d'une confiscation du téléphone et de sanctions lors du séjour ou à la suite du séjour.
- Les responsables du séjour ne sont en aucun cas responsables des éventuels dépassements de forfait ou de téléchargements illégaux.

Je soussigné(e),, élève de 5^{ème}, m'engage à respecter ce règlement.

Je soussigné(e), Mr, Mme, responsable légal(e) de, certifie avoir pris connaissance de ces règles de vie.

Date et signatures :

Responsable :

Elève :



A très vite en Auvergne !

